

sortie de près de \$3.2 milliards. Les autres opérations sur capitaux à court terme, catégorie résiduelle des mouvements de capitaux, contient le poste d'équilibre comptable qui représente les opérations non identifiées de la balance des paiements. Le poste d'équilibre comptable augmente normalement durant des périodes de spéculation monétaire, comme en 1977 lorsque le dollar canadien s'est vu soumis à une pression à la baisse constante. C'était là le principal élément des autres opérations sur capitaux à court terme: il a produit un débit estimé d'environ \$2.3 milliards pour l'année.

Bilan monétaire international officiel

21.4.3

Abstraction faite des ajustements de valeurs, les avoirs monétaires officiels nets du Canada ont diminué de \$1.4 milliard en 1977. A la fin de l'année, le niveau des réserves internationales officielles du Canada se situait à \$5 milliards, ce qui correspond à ÉU\$4.6 milliards, soit le plus faible niveau depuis 1970. Les ajustements de valeur ont fait monter les réserves de \$567 millions. Ces ajustements représentent l'effet sur la valeur en dollars canadiens des réserves de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux autres monnaies et au droit de tirage spécial (DTS), et de la réévaluation en fonction des prix du marché de l'or transféré entre la Monnaie et le Fonds des changes.

Durant l'année, il s'est produit des diminutions de \$1.2 milliard des avoirs en devises (principalement en dollars ÉU), de \$143 millions de la position du Canada auprès du Fonds monétaire international et de \$80 millions des avoirs sous forme de DTS, et une augmentation de \$9 millions des avoirs sous forme d'or.

Au cours de l'année, le dollar canadien a subi une pression à la baisse sur les marchés des changes. Il a perdu ÉU 7.72 cents durant l'année, et son taux de fermeture était de ÉU 91.4 cents. La baisse du dollar canadien s'est amorcée au quatrième trimestre de 1976. Le dollar s'est détérioré pendant toute l'année, sauf pour certaines périodes de stabilité et de léger redressement, qui en décembre ont réussi à compenser nettement la baisse du mois précédent. Le dollar canadien a atteint son plus bas niveau pour l'année, soit ÉU 89.63 cents, en octobre; ce niveau était le plus faible depuis septembre 1939 (ÉU 89.29 cents). Si l'on pondère en fonction des échanges commerciaux, le dollar canadien a baissé de 9.4% durant l'année comparativement à 7.8% par rapport au dollar ÉU, ce qui reflète la dépréciation générale de cette monnaie par rapport à la plupart des autres monnaies. Face à la pression qui s'exerçait sur le dollar canadien, le gouvernement a annoncé en octobre la création d'une facilité de crédit de confirmation auprès des banques à charte canadiennes en vertu de laquelle il pourrait emprunter jusqu'à ÉU\$1.5 milliard. Ce mécanisme a été établi pour permettre au Fonds des changes de reconstituer au besoin ses réserves de dollars ÉU, et il s'ajoutait aux lignes de crédit existantes comme par exemple au mécanisme swap pour une valeur de ÉU\$2 milliards sur le Système fédéral de réserves des États-Unis. A la fin de l'année aucun tirage n'avait été effectué.

Change

21.4.4

Le dollar a été adopté officiellement comme unité monétaire des provinces unies du Canada le 1^{er} janvier 1858, puis du nouveau Dominion en vertu de la Loi de 1870 sur la monnaie uniforme. Le souverain d'or est demeuré l'étalon du dollar canadien jusqu'en 1910, année où la monnaie a été fondée sur l'or fin, ce qui a rendu sa valeur en or équivalente au dollar américain. Cependant, les pièces d'or britanniques et américaines avaient également cours légal au Canada pendant cette période.

D'après la Loi de 1870, le dollar canadien équivalait aux 15/73 du souverain d'or britannique; en d'autres termes, le taux de change au pair entre le dollar et la livre sterling était à \$4.866, ce qui rendait l'unité canadienne équivalente au dollar ÉU au pair. Sauf quelques légères fluctuations, la valeur de la livre sterling au Canada est demeurée à ce niveau jusqu'en 1914.

Pour une description détaillée des fluctuations qui se sont produites jusqu'en 1950 entre le dollar canadien et américain, voir l'*Annuaire du Canada 1972*, pp. 1354-1356.

En septembre 1950, le ministre des Finances annonçait que le cours fixe officiel du dollar, établi à différents niveaux depuis 1939, serait aboli en octobre et que le cours serait désormais déterminé par le marché des changes. Cette politique s'est poursuivie